

Arrêté du 25 mai 2011 portant cessation de fonctions (régisseurs d'avances)

NOR : JUSA1112970A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2009 portant institution d'une régie d'avances auprès du secrétaire d'Etat à la justice ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2009 portant nomination d'un régisseur d'avances titulaire et d'un régisseur d'avances suppléant auprès du cabinet du secrétaire d'Etat ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2011 portant suppression de la régie d'avances auprès du Cabinet du secrétaire d'Etat ;

ARRÊTE :

Article 1

Il est mis fins aux fonctions de Mme Frédérique Ciulin Lahondes, régisseur d'avances titulaire auprès du cabinet du secrétariat d'Etat à la justice à compter du 13 mai 2011.

Article 2

Il est mis fins aux fonctions de M. Laurent Deriu régisseur d'avances suppléant auprès du cabinet du secrétariat d'Etat à la justice à compter du 13 mai 2011.

Article 3

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 25 mai 2011.

Le garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,

Michel MERCIER